



Connaissez-vous l'agence Petits Fils ?

À Amnéville pas besoin d'emprunter sa voiture pour trouver une solution d'aide à domicile.

C'est dans la rue des Romains qu'une équipe de choc a élu domicile pour accompagner au plus près les habitants de la commune et des alentours.

Découvrez avec nous les spécificités de cette agence de professionnels passionnés.

Depuis combien de temps et pourquoi avoir choisi de vous implanter à Amnéville ?

Notre agence s'est installée en décembre 2023 en coeur de ville, en complément des agences de Metz et Thionville.

Nous faisons partie d'un réseau de franchisés pour qui la proximité est essentielle, aussi bien pour les bénéficiaires que les intervenants.

Les résultats d'une étude menée par le groupe « Petits-fils », prenant en compte le potentiel des besoins des bénéficiaires sur le territoire ainsi que la proximité de l'autoroute qui facilite les déplacements des intervenants, a mis en avant que la commune faisait partie d'un secteur géographique où il était important de se développer.

Racontez nous votre parcours professionnel

Je m'appelle Anne-Christine et suis directrice de l'agence d'Amnéville, j'ai auparavant travaillé durant 14 années dans un groupe bancaire. Ces années m'ont apporté des compétences managériales et financières mais j'arrivai à un moment de ma vie où je souhaitai vraiment donner un sens à ma vie professionnelle, servir à quelque chose ou plutôt à quelqu'un. J'ai la chance d'avoir encore mes grands-parents qui vivent à

leur domicile et je me suis dit que tout le monde ne l'avait pas cette chance, que beaucoup ont besoin d'accompagnements matériels et humains. C'est pourquoi j'ai rejoint le groupe « Petits-Fils » qui met un point d'honneur à la qualité des services apportés aux bénéficiaires ainsi qu'à celle de la vie de ses intervenants. Le concept de la franchise m'a séduite car les démarches sont plus simples et surtout nous sommes accompagnés.

Combien de personnes sont employées à l'agence d'Amnéville ?

Notre équipe est composée de 3 personnes.

En plus de moi-même qui assure la gestion et la direction, nous pouvons compter sur Céline, ancienne aide-soignante désormais responsable de secteur, qui assure la relation avec les bénéficiaires ainsi qu'avec les professionnels de santé.

Sahra, est notre ancienne alternante, elle est à nos côtés depuis le tout début de l'aventure. Ses qualités et sa volonté ont fait qu'elle assure désormais la partie coordination RH et participe activement aux recrutements des auxiliaires.

Nous sommes ravies de compter déjà pas moins de 25 intervenants locaux, c'est très bien pour une agence si jeune. Tous sont qualifiés et ont été recrutés de façon extrêmement rigoureuse et sont bien entendu issus du secteur médico-social.

Globalement, nos auxiliaires sont domiciliés à moins de 15 minutes de trajet des secteurs d'intervention afin de les préserver mais également d'assurer un service à toute épreuve.

Quelles sont les spécificités des prestations de votre agence ?

Notre agence de **services à la personne est spécialisée dans l'aide à domicile** pour les personnes âgées et handicapées, elle propose un accompagnement adapté aux besoins des bénéficiaires.

Nos services sont pour la plupart : une aide à l'autonomie et à la vie quotidienne, un accompagnement au quotidien ainsi qu'une assistance administrative.

Du tout début de la perte d'autonomie (aide aux courses, moments de jeux et de partage, sorties culturelles) jusqu'à un stade plus important (hygiène corporelle, lever et coucher, ménage, gestes du quotidien, accompagnent rdv médicaux), nos auxiliaires accompagnent le bénéficiaire pour stimuler et maintenir tant que possible son autonomie. J'insiste sur le terme « accompagnent » car nous nous appliquons à ce que la personne bénéficiaire reste la plus active possible. Pour exemple pour une personne qui adore cuisiner, nos auxiliaires ne feront rien à sa place, elles la guideront, l'aideront dans certaines tâches mais la laisseront gérer au maximum son activité.

Les services que nous proposons sont une alternative à la maison de retraite souvent redoutée par les personnes âgées. Nous, nous prenons en charge et intervenons tant que cela est possible grâce à l'investissement de nos intervenants expérimentés qui s'adaptent aux besoins et à leur évolution. Les auxiliaires prennent soin des bénéficiaires comme s'ils étaient de leur propre famille et ce n'est pas pour rien, car le nom de notre réseau « Petits fils » correspond à cet état d'esprit. Nos prestations peuvent s'étaler de 2h/jour jusqu'à 24h pour garantir le maintien à domicile.

Les intervenants, nous-même et les proches, nous formons une équipe pour préserver un maximum de bien être et de confiance avec le bénéficiaire. Je tiens à préciser qu'afin que la personne bénéficiaire conserve ses repères et tisse des liens,

seul un intervenant, qu'elle aura validé en amont, lui est dédié (après les phases obligatoires d'évaluation et de présentation suivie de contrôles satisfaction tout le long de l'accompagnement) et que l'aidant de famille peut lui-même être relayé par un auxiliaire la nuit ou le temps d'un weekend pour le soulager.

Depuis 1 an, 83 familles nous ont déjà fait confiance pour des bénéficiaires âgés de 60 à 101 ans à domicile et parfois en soutien directement au sein des EHPAD pour des activités de stimulation sur mesure par exemple.

Quel est votre type de clientèle ?

Notre clientèle se compose essentiellement de personnes âgées ou handicapées accompagnées par leurs proches ou guidées par des professionnels de la santé

Avez-vous des projets ?

Nous souhaiterions vraiment nous faire connaître afin que les gens sachent que des solutions existent tout près de chez eux et que nous pouvons les aider. Également, il serait intéressant que les personnes expérimenté du secteur soins, en recherche d'emploi ou de complément de salaire, nous connaissent car nous souhaiterions nous développer et sommes en recherche perpétuelle d'intervenants qualifiés que nous rémunérons généralement bien mieux que la moyenne dans ce secteur.

Vos jours/horaires d'ouverture

L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Il est cependant préférable de nous contacter par téléphone afin que nous nous déplaçons à domicile cela nous permet de rencontrer les aidés, leur famille et de vérifier l'adaptabilité du logement ainsi le matériel qui pourrait être nécessaire pour faciliter le maintien à domicile.

Pour les bénéficiaires et leurs proches, une astreinte pour les urgences est joignable 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

